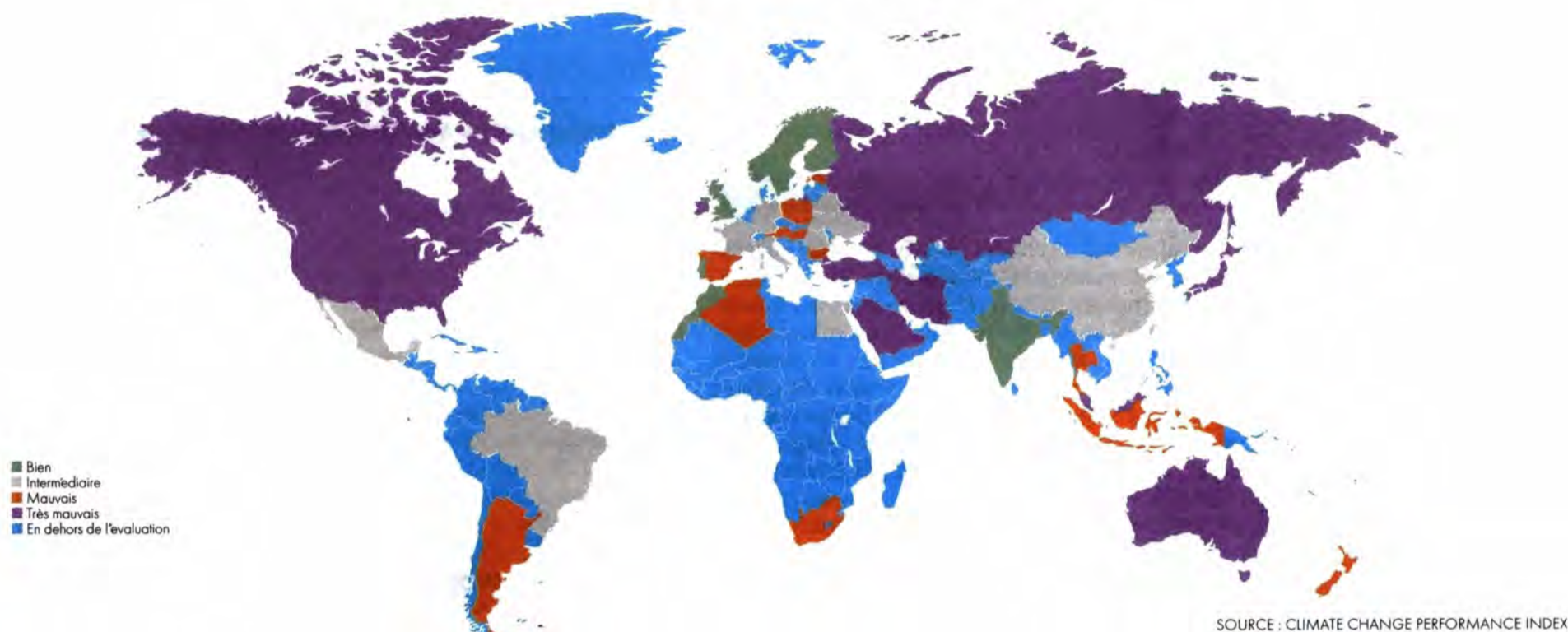


## Climate Change Performance Index (2019)



SOURCE : CLIMATE CHANGE PERFORMANCE INDEX

## Politique climatique. Une nouvelle consécration pour le Maroc

L'édition 2019 de l'Indice de performance climatique (IPC) consacre les efforts du Maroc pour le développement des énergies renouvelables. Les détails.

**Salaheddine Lemaizi**  
s.lemaizi@leseco.ma

Le Maroc continue de multiplier les honneurs en matière d'engagement environnemental. Selon l'Indice de performance climatique (IPC) de 2019, le Maroc obtient une brillante deuxième place avec mention «Très bien» sur les 56 pays évalués. Le royaume est juste devancé par la Suède. La performance marocaine est en progression. «Le Maroc gagne une place pour devenir le deuxième pays le plus performant de l'IPC de cette année», annoncent les auteurs de cet index. Ce classement est réalisé par Germanwatch (Allemagne), NewClimate Institute (Allemagne) et Climate Action Network (Liban). Selon ses auteurs, «les résultats de l'IPC 2019 illustrent les principales différences régionales en matière

de protection et de performance climatiques dans 56 pays évalués et l'UE».

### La politique climatique saluée

Les performances du Maroc sont tirées par son engagement dans les énergies renouvelables. «Le pays a considérablement augmenté la part des énergies renouvelables au cours des cinq dernières années et a développé de nouvelles capacités en matière d'énergies renouvelables», souligne l'Index 2019. Et d'ajouter : «Avec la connexion de la plus grande centrale solaire au monde et de plusieurs nouveaux parcs éoliens au réseau électrique, le pays est en voie d'atteindre son objectif de 42% de capacités d'énergie renouvelable installées en 2020 et de 52% en 2030», prévoient les auteurs de ce classement international. Le Maroc obtient les mérites de l'IPC 2019 grâce aussi «à son fai-

ble niveau d'émissions de gaz à effet de serre (GES)». Les contributions définies au niveau national pour réduire ses émissions sont décrites comme «ambitieuses» et permettent au Maroc d'obtenir une note «bien» dans la catégorie «émissions de GES». «Le Maroc a également gardé sa note «bien» dans la catégorie politiques climatiques», ajoute l'IPC. Seul bémol des auteurs, le retard dans la mise en œuvre de politiques nationales en matière de développement durable. «Les experts du pays constatent un certain retard dans la mise



**Seul bémol des auteurs, le retard dans la mise en œuvre de politiques nationales en matière de développement durable.**

en œuvre de politiques nationales mais ils reconnaissent le processus de consultation visant à élaborer une stratégie à long terme pour 2050, qui pourrait, entre autres initiatives, faire du pays un acteur de premier plan au niveau international», concluent les auteurs du classement. En comparaison avec ses voisins arabes et africains, le Maroc a une longueur d'avance en matière de lutte contre les changements climatiques et d'engagement de réduction des GES. Le premier pays arabe dans ce classement après le Maroc, c'est l'Égypte qui obtient le 24<sup>e</sup> rang (intermédiaire), suivi de l'Algérie au 47<sup>e</sup> rang (mauvais). Les pays du Golfe sont très mal classés du fait de leur dépendance aux énergies fossiles. En Afrique noire, l'Afrique du Sud est au 39<sup>e</sup> rang dans ce classement. Rappelons que l'IPC est défini sur la performance agrégée d'un pays selon 14 indicateurs dans les quatre catégories «émissions de GES», «énergie renouvelable» et «consommation d'énergie» ainsi que dans «politique climatique». «Aucun pays n'a réalisé une performance suffisamment bonne pour avoir un classement «très bien» de l'indice de cette année, ce qui veut dire qu'aucun pays n'a atteint l'une des trois premières places du classement jusqu'ici», notent les auteurs. ○



## Nezha El Ouafi.

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, des mines et du développement durable chargée du Développement durable

# “Le Maroc pourrait montrer la voie aux pays développés”

Le Maroc se positionner à la 2<sup>e</sup> place sur l'indice de performance climatique. Pour Nezha El Ouafi, cette avancée n'est pas le fruit du hasard.

Propos recueillis par **Samir Chaouki**  
s.chaouki@leseco.ma

### **Le Maroc gagne une place pour se positionner à la 2<sup>e</sup> place sur l'Indice de performance climatique. Comment cette avancée a-t-elle été réalisée ?**

Selon le rapport 2019 sur l'Indice de performance climatique (IPC), publié par les Organisations non-gouvernementales: Germanwatch, New Climate Institute et Climate Action Network International, le Maroc a été classé deuxième après la Suède sur une liste de 56 pays évalués et l'Union européenne devançant ainsi plusieurs pays développés. Cette performance est due notamment aux efforts consentis par le Maroc en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à travers sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), notamment par rapport à la réduction des émissions de GES qui vise à réduire de 42% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Il y a lieu de citer aussi le développement des énergies renouvelables, particulièrement de sources solaire et éolienne, via la réalisation des grands projets, comme la centrale du complexe NOOR Ouarzazate de plusieurs

nouveaux parcs éoliens. Ceci, en plus de la mise en œuvre d'une politique climatique ambitieuse aussi bien en matière d'atténuation, à travers l'élaboration de la CDN, et d'adaptation avec la finalisation en cours du plan national d'adaptation au changement climatique.

### **Le rapport souligne le retard du Maroc dans la mise en œuvre des politiques nationales en matière de développement durable. Pourquoi ce retard ?**

Le classement accordé par ces organisations au Maroc en tant que pays leader en matière



**Les actions phares pour 2019 porteront sur la mise en œuvre de la SNDD, le lancement du Plan Climat Maroc et du Plan national du littoral ainsi que sur le renforcement de la coopération avec l'Afrique.**

de protection et de performance climatiques n'est pas le fruit du hasard, mais il est dû notamment aux grands efforts consentis, durant ces dernières années et qui ont été consacrés par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique volontariste dans le domaine de l'environnement et du développement durable de façon générale et dans le domaine de lutte contre les changements climatiques en particulier sous l'impulsion de sa majesté le roi Mohammed IV. Ainsi, après l'adoption de la Stratégie nationale de développement durable, qui fixe les grandes orientations et le cadre stratégique de développement durable au niveau national, des Plans d'action sectoriels de développement durable (PADD), ainsi qu'un Plan d'exemplarité de l'administration (PAD), définissant les modalités d'intégration de la durabilité au niveau sectoriel ont été élaborés et sont en cours de validation. S'agissant des engagements pris en matière de climat au niveau international, la NDC Maroc qui vise à réduire de 42% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, a été considérée en phase avec la trajectoire de réduction du réchauffement climatique de la planète de 1,5°C. Le Maroc a lancé également la préparation de son plan national d'adaptation au changement climatique, dont l'un des objectifs majeurs est d'intégrer la question climatique dans la planification aux niveaux national et territorial et de renforcer la résilience du pays face aux changements climatiques. En matière de reporting dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique, le Maroc a honoré tous ces engagements en soumettant déjà trois Communications nationales et un premier rapport biennal actualisé sur les efforts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

### **Quels sont les priorités pour 2019 ?**

Le Maroc a présenté une NDC très volontariste malgré ses faibles niveaux d'émissions de GES qui pèsent moins de 0,2% sur la scène internationale. Les programmes phares, tant au niveau d'adaptation tels le programme des barrages ou le Plan Maroc vert, qu'au niveau d'atténuation tels le programme d'énergie renouvelable, dont la capacité électrique installée aujourd'hui dépasse les 35% et les programmes d'efficacité énergétique dans les secteurs de l'habitat et de l'industrie notamment, font du Maroc un pays exemplaire en matière du changement climatique. Son engagement de leadership pourrait montrer la voie à suivre tant pour les pays développés que pour les pays en développement, notamment les pays africains frères à travers les trois commissions climat, créés par le roi, en marge de la COP22. Les actions phares pour 2019 porteront sur la mise en œuvre de la SNDD, le lancement du Plan Climat Maroc et du Plan national du littoral ainsi que sur la poursuite du renforcement de la coopération triangulaire avec l'Afrique à travers la mobilisation du centre 4C.